

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 14.02.2024

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 14.02.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**· 1.1 Identificateur de produit****· Nom du produit:** CRL OWN LABEL GLASS CLEANER**· Code du produit:** 1702L**· Numéro d'enregistrement** Mélange**· UFI:** SE00-E032-A006-Q0GS**· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****· Catégorie du produit** PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)**· Emploi de la substance / de la préparation** Nettoyant**· Utilisations déconseillées**

Toute utilisation impliquant la formation d'aérosols ou le dégagement de vapeurs en excès de la VME assignée où les travailleurs sont exposés sans EPR approprié.

Les procédés impliquant une chaleur extrême sont déconseillés.

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

C. R. Laurence of Europe GmbH

Bochstrasse 7

74360 Ilsfeld

Germany

Tel: +49 (0)7062 915 93 0

Email: de@crl.eu

· Producteur/fournisseur:

C.R. Laurence of Europe

Charles Babbage Avenue

Kingsway Business Park

Rochdale

OL16 4NW

Tel: +44 (0) 1706 863600

Email: crl@crlaurence.co.uk

· Service chargé des renseignements: Département de la sécurité des produits.**· 1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Tox Info Suisse

Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)

Cas non-urgents: +41 44 251 66 66

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**· 2.1 Classification de la substance ou du mélange****· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS02 flamme

Aérosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

· 2.2 Éléments d'étiquetage**· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.**· Pictogrammes de danger** GHS02**· Mention d'avertissement** Danger**· Mentions de danger**

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.02.2024 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 14.02.2024

Nom du produit: CRL OWN LABEL GLASS CLEANER

(suite de la page 1)

· Conseils de prudence

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

· 2.3 Autres dangers
· Résultats des évaluations PBT et vPvB

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges
· Description: Mélange de divers composants multifonctionnels avec un agent propulseur dans un aérosol.

· Composants dangereux:

CAS: 111-76-2 EINECS: 203-905-0 Reg.nr.: 01-2119475108-36-XXXX	2-butoxyéthanol ⚠ Acute Tox. 3, H331; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319 ATE: LD50 oral: 1.200 mg/kg LC50/4 h inhalatoire: 3 mg/l	2,5 – < 10%
CAS: 68476-85-7 EINECS: 270-704-2 Reg.nr.: 01-2119485911-31-XXXX	gaz de pétrole liquéfiés ⚠ Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280 Note: K, S	2,5 – 10%
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Reg.nr.: 01-2119457558-25-XXXX	propane-2-ol ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	2,5 – < 10%
CAS: 7632-00-0 EINECS: 231-555-9 Reg.nr.: 01-2119471836-27-XXXX	nitrite de sodium ⚠ Ox. Sol. 3, H272; ⚠ Acute Tox. 3, H301; ⚠ Aquatic Acute 1, H400	0,25 – < 1%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

- **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

(suite page 3)

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 14.02.2024

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 14.02.2024

Nom du produit: CRL OWN LABEL GLASS CLEANER

(suite de la page 2)

- **Après contact avec les yeux:**
Vérifiez et retirez toute lentille de contact.
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Laver la bouche avec de l'eau
Ne pas provoquer de vomissements ; demander immédiatement une aide médicale.
Si les vomissements surviennent spontanément, gardez la tête sous les hanches pour éviter toute aspiration.
- **Indications destinées au médecin:** Traiter de manière symptomatique et en apportant un soutien.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Monoxyde de carbone (CO)
En cas d'incendie ou de chauffage, une augmentation de la pression se produit et le récipient peut éclater, avec le risque d'une explosion ultérieure.
Oxyde d'azote (NO_x)
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
Porter un vêtement de protection totale.
- **Autres indications**
Prévenir les pompiers de la présence d'aérosols.
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Absorber les gaz/vapeurs avec de l'eau pulvérisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
Éloigner les sources d'inflammation - ne pas fumer.
Porter un équipement de sécurité. Éloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Contenir et recueillir le produit répandu avec un matériau absorbant non combustible, par exemple du sable, de la terre, de la vermiculite ou de la terre de diatomées, et le placer dans un conteneur en vue de son élimination conformément aux réglementations locales.
Assurer une aération suffisante.

(suite page 4)

CH

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.02.2024

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 14.02.2024

Nom du produit: CRL OWN LABEL GLASS CLEANER

(suite de la page 3)

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

- Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
- Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
- Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

· Préventions des incendies et des explosions:

- Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
- Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.
- Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

- Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

· Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

· Autres indications sur les conditions de stockage: Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

· Classe de stockage: 2 B

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

111-76-2 2-butoxyéthanol

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 98 mg/m ³ , 20 ppm Valeur à long terme: 49 mg/m ³ , 10 ppm H B SSc;
--------------	--

67-63-0 propane-2-ol

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 1000 mg/m ³ , 400 ppm Valeur à long terme: 500 mg/m ³ , 200 ppm B SSc;
--------------	---

· DNEL

111-76-2 2-butoxyéthanol

Oral	DNEL Long-term systemic effects	6,3 mg/kg bw/day (population générale)
	DNEL Short-term systemic effects	26,7 mg/kg bw/day (population générale)
Inhalatoire	DNEL Long-term systemic effects	59 mg/m ³ (population générale) 98 mg/m ³ (travailleur)
	DNEL Short-term systemic effects	426 mg/m ³ (population générale) 1.091 mg/m ³ (travailleur)
	DNEL Short-term local effects	147 mg/m ³ (population générale) 246 mg/m ³ (travailleur)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.02.2024

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 14.02.2024

Nom du produit: CRL OWN LABEL GLASS CLEANER

(suite de la page 4)

68476-85-7 gaz de pétrole liquéfiés

Dermique	DNEL Long-term systemic effects	23,4 mg/kg bw/day (travailleur)
Inhalatoire	DNEL Long-term systemic effects	2,21 mg/m ³ (travailleur)
	DNEL Long-term systemic effects	66,4 µg/m ³ (population générale)

67-63-0 propane-2-ol

Oral	DNEL Long-term systemic effects	26 mg/kg bw/day (population générale)
	DNEL Short-term systemic effects	51 mg/kg bw/day (population générale)
Dermique	DNEL Long-term systemic effects	319 mg/kg bw/day (population générale) 888 mg/kg bw/day (travailleur)
Inhalatoire	DNEL Long-term systemic effects	89 mg/m ³ (population générale)
		500 mg/m ³ (travailleur)
	DNEL Short-term systemic effects	178 mg/m ³ (population générale) 1.000 mg/m ³ (travailleur)

7632-00-0 nitrite de sodium

Inhalatoire	DNEL Long-term systemic effects	2 mg/m ³ (travailleur)
	DNEL Short-term systemic effects	2 mg/m ³ (travailleur)

· PNEC
111-76-2 2-butoxyéthanol

PNEC Freshwater	8,8 mg/L
PNEC Freshwater - Intermittent releases	26,4 mg/L
PNEC Marine water	880 µg/L
PNEC Sewage Treatment Plant	463 mg/L
PNEC Sediment (freshwater)	34,6 mg/kg
PNEC Sediment (marine water)	3,46 mg/kg
PNEC Soil	2,33 mg/kg
PNEC Secondary poisoning	20 mg/kg food

7632-00-0 nitrite de sodium

PNEC Freshwater	5,4 µg/L
PNEC Freshwater - Intermittent releases	5,4 µg/L
PNEC Marine water	6,16 µg/L
PNEC Sewage Treatment Plant	21 mg/L
PNEC Sediment (freshwater)	19,5 µg/kg
PNEC Sediment (marine water)	22,3 µg/kg
PNEC Soil	733 ng/kg

· Composants présentant des valeurs limites biologiques:
111-76-2 2-butoxyéthanol

BAT (Suisse)	150 mg/g Kreatinin Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail, exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail Paramètre biologique: Butoxyessigsäure (nach Hydrolyse)
--------------	--

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.02.2024

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 14.02.2024

Nom du produit: CRL OWN LABEL GLASS CLEANER

(suite de la page 5)

67-63-0 propane-2-ol

BAT (Suisse)

25 mg/l

Substrat d'examen: Urine

Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail

Paramètre biologique: Acéton

25 mg/l

Substrat d'examen: Sang complet

Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail

Paramètre biologique: Acéton

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **8.2 Contrôles de l'exposition**

- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Prenez note des limites d'exposition professionnelle attribuées.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- **Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.

- **Protection des mains:**



Gants de protection.

Utilisez des gants testés et approuvés selon les normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (US) ou EN374 (EU).

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de sécurité avec écrans latéraux conformes à la norme EN166.

Utilisez des équipements de protection oculaire testés et approuvés selon les normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (US) ou EN 166(EU).

- **Protection du corps:**



Vêtements de travail protecteurs

(suite page 7)

CH

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.02.2024

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 14.02.2024

Nom du produit: CRL OWN LABEL GLASS CLEANER

(suite de la page 6)

La protection corporelle doit être choisie en fonction des propriétés du produit, de l'activité et de l'exposition possible.

- **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**
Ne pas laisser le produit pénétrer dans les canalisations. Risque d'explosion.
- **Mesures de gestion des risques** Les opérateurs doivent recevoir des instructions adéquates.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· État physique

Aérosol

· Couleur:

Jaune clair

· Odeur:

Sous forme de solvant

· Seuil olfactif:

Non déterminé.

· Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

100 °C (7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté)

· Inflammabilité

Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure:

1,8 Vol %

· Supérieure:

9,5 Vol %

· Point d'éclair

< -40 °C

· Température d'auto-inflammation

410 – 580 °C

· Température de décomposition:

Non déterminé.

· pH

Non déterminé.

· Viscosité:

· Viscosité cinématique

Non déterminé.

· Dynamique:

Non déterminé.

· Solubilité

· l'eau:

Entièrement miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Non déterminé.

· Pression de vapeur à 45 °C:

5.900 – 17.600 hPa

· Densité et/ou densité relative

· Densité:

Non déterminée.

· Densité relative

Non déterminé.

· Densité de vapeur:

Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme:

Aérosol

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

· Température d'inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Teneur en solvants:

· VOC (CE)

7,80 %

(suite page 8)

-CH

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.02.2024

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 14.02.2024

Nom du produit: CRL OWN LABEL GLASS CLEANER

(suite de la page 7)

· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non applicable.
· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Le chauffage entraîne une augmentation de la pression dans le récipient, avec un risque d'éclatement.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Chaleur et décharge statique.
- **10.5 Matières incompatibles:** Agents oxydants forts.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Oxydes nitriques (NOx)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral	LD50	13.483 mg/kg
Inhalatoire	LC50/4 h	61,224 mg/l (ATE)

111-76-2 2-butoxyéthanol

Oral	LD50	1.200 mg/kg (ATE)
------	------	-------------------

(suite page 9)

CH

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.02.2024 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 14.02.2024

Nom du produit: CRL OWN LABEL GLASS CLEANER
--

(suite de la page 8)

Dermique	LD50	3.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	3 mg/l (ATE)
		3 mg/l (rat)
67-63-0 propane-2-ol		
Oral	LD50	> 2.000 mg/kg (rat)
7632-00-0 nitrite de sodium		
Oral	LD50	180 mg/kg (rat)

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Toxicité subaiguë à chronique:**
Le contact prolongé ou répété avec la peau peut irriter et provoquer une dermatite.
 - **Indications toxicologiques complémentaires:**
L'inhalation de vapeurs concentrées et l'absorption orale entraînent des états narcotiques ainsi que des maux de têtes, vertiges, etc.
La concentration et l'inhalation délibérées du contenu de ce récipient sont dangereuses et peuvent être fatales.
 - **11.2 Informations sur les autres dangers**
- | |
|---|
| · Propriétés perturbant le système endocrinien |
| Aucun des composants n'est compris. |

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

67-63-0 propane-2-ol

EC50 (96 h)	> 10.000 mg/l (Bacteria)
-------------	--------------------------

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Contient des composants susceptibles de se bioaccumuler.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.02.2024

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 14.02.2024

Nom du produit: CRL OWN LABEL GLASS CLEANER

(suite de la page 9)

- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**

Hiérarchie des contrôles recommandée :

- Minimiser les déchets ;
- Réutiliser s'ils ne sont pas contaminés ;
- Recycler, si possible ; ou
- élimination sûre (si tout le reste échoue).

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Contactez les entreprises de traitement des déchets pour obtenir des informations sur le recyclage.

Un produit usagé, dégradé ou contaminé peut être classé comme déchet dangereux. Toute personne qui classe les déchets dangereux et détermine leur sort doit être qualifiée conformément à la législation nationale et internationale.

- **Emballages non nettoyés:**

- **Recommandation:**

Le conteneur reste dangereux lorsqu'il est vide. Continuez à observer toutes les précautions.

Ne pas mélanger avec d'autres flux de déchets.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les conteneurs, même ceux qui sont "vides", peuvent contenir des résidus qui peuvent développer des vapeurs inflammables et/ou dangereuses lorsqu'ils sont chauffés. Ne coupez pas, ne percez pas, ne meulez pas, ne soudez pas et n'effectuez pas d'opérations similaires sur ou près des conteneurs vides.

- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

· **ADR/RID/ADN, IMDG, IATA** UN1950

- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR/RID/ADN** UN1950 AÉROSOLS

· **IMDG** AEROSOLS

· **IATA** AEROSOLS, inflammable

- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR/RID/ADN**



· **Classe**

2 5F Gaz.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.02.2024

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 14.02.2024

Nom du produit: CRL OWN LABEL GLASS CLEANER

(suite de la page 10)

· **Étiquette** 2.1

· **IMDG, IATA**



· **Class** 2.1 Gaz.
· **Label** 2.1

· **14.4 Groupe d'emballage**
· **ADR/RID/ADN, IMDG, IATA** néant

· **14.5 Dangers pour l'environnement** Non applicable.

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Gaz.
· **Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):** -
· **No EMS:** F-D,S-U
· **Segregation groups** (SGG12) Nitrites and their mixtures
· **Stowage Code** SW1 Protected from sources of heat.
SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.

· **Segregation Code** SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre:
Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4.
For AEROSOLS with a capacity above 1 litre:
Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
For WASTE AEROSOLS:
Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

· **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI** Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport:**

· **ADR/RID/ADN**
· **Quantités limitées (LQ)** 1L
· **Quantités exceptées (EQ)** Code: E0
Non autorisé en tant que quantité exceptée

· **Catégorie de transport** 2
· **Code de restriction en tunnels** D

· **IMDG**
· **Limited quantities (LQ)** 1L
· **Excepted quantities (EQ)** Code: E0
Not permitted as Excepted Quantity

· **"Règlement type" de l'ONU:** UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

CH

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.02.2024

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 14.02.2024

Nom du produit: CRL OWN LABEL GLASS CLEANER

(suite de la page 11)

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

822.115, Jugendarbeitsschutzverordnung - ArGV 5 und 822.115.2, Verordnung des WBF über gefährliche Arbeiten für Jugendliche sind nicht zutreffend.

ArGV 1 und 822.111.52, Verordnung des WBF über gefährliche und beschwerliche Arbeiten bei Schwangerschaft und Mutterschaft sind nicht zutreffend.

· **Directive 2012/18/UE**

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· **Catégorie SEVESO P3a**

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 150 t

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 500 t

· **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales:**

· **Indications sur les restrictions de travail:**

Classe	Part en %
NK	7,8

· **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

· **VOC (CE)** 7,80 %

· **VOCV (CH)** 7,80 %

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

· **Phrases importantes**

H220 Gaz extrêmement inflammable.

(suite page 13)

-CH

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 14.02.2024 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 14.02.2024

Nom du produit: CRL OWN LABEL GLASS CLEANER

(suite de la page 12)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

· **Service établissant la fiche technique:** Département de la sécurité des produits.

· **Date de la version précédente:** 08.02.2024

· **Numéro de la version précédente:** 3

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

ATE: Acute toxicity estimate values (ETA Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë)

Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A

Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Ox. Sol. 3: Matières solides comburantes – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

CH